

Racine accompagne RATP Dev dans la reprise des activités de Vectalia Béziers Méditerranée

Paris, le 24 juillet 2025 –Racine a accompagné RATP Dev dans le cadre de la reprise, en plan de cession, devant le Tribunal de Commerce Spécialisé de Montpellier des actifs et activités de la société Vectalia Béziers Méditerranée (VBM), ancien délégataire du réseau de transport public BeeMob. Cette opération permet la préservation de l'intégralité des effectifs et garantit la continuité de l'exploitation du réseau au service des 17 communes de l'agglomération Béziers Méditerranée.

RATP Dev, société du groupe RATP, conçoit, exploite et modernise des réseaux de transport urbain dans plus de 100 villes à travers le monde. Forte de 25 000 collaborateurs et d'un savoir-faire reconnu dans l'exploitation de réseaux complexes, l'entreprise accompagne les collectivités dans leurs projets de mobilité durable.

À la suite à la décision du Tribunal de commerce du 16 juillet 2025, RATP Dev a été désignée nouveau délégataire pour assurer l'exploitation et la maintenance du réseau à compter du 1^{er} août 2025, et ce jusqu'en 2028. La reprise porte sur un ensemble de 70 véhicules et concerne 180 salariés, désormais intégrés dans une nouvelle structure portée par RATP Dev.

Cette opération intervient dans un contexte stratégique pour le territoire biterrois, avec un programme d'investissement ambitieux visant à moderniser le réseau de transport public : déploiement d'une nouvelle billettique, intégration de bus à hydrogène, et développement d'un système d'information voyageur temps réel. Elle s'inscrit également dans l'engagement de RATP Dev en faveur de la transition écologique et d'un service public de mobilité de qualité.

Racine est intervenu avec une équipe composée, sur les aspects de *restructuring*, de Lisa Ducani (associée) et Edern Lagadec, sur les aspects de droit social de Sarah Usunier (associée) et Camille Moïse, sur les aspects de droit public de Sylvain Bergès (associé) et Barbara Azière,, sur les aspects concurrence et réglementaire de Bastien Thomas (associé) et François Aubin, sur les aspects Corporate de Bruno Laffont (associé) et sur les aspects distribution/commercial de Sophie Pasquesoone (associée).

Fhbx (Eric Samson et Jean-François Blanc) est intervenu en tant qu'administrateur judiciaire. Eight Advisory (Axel Robert, associé, et Mathieu Rebbi, manager) est intervenu en tant que conseil financier de RATP Dev.

À propos de Racine

Racine est un cabinet d'avocats français indépendant dédié au droit des affaires.

Fort de près de 250 avocats répartis dans 7 bureaux (Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles), le cabinet accompagne entreprises, organisations professionnelles et acteurs publics, tant en conseil qu'en contentieux.

Racine adopte une approche intégrée et sur mesure, alliant exigence technique, pragmatisme et engagement. Ses équipes interviennent sur l'ensemble des enjeux juridiques, qu'ils soient quotidiens, stratégiques ou sensibles, avec une expertise reconnue dans des secteurs tels que le luxe, la finance, les médias, l'immobilier, l'assurance, l'énergie, l'agroalimentaire.

Contact presse

Gabrielle Pelet

gabrielle.pelet@vae-solis.com

+33 6 29 94 59 87